

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.28 Du 6 décembre 2022	
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.		
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD  La Celle Saint-Cloud	Objet : Cimetière : tarifs 2023		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-28-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022 </div>
SECRETAIRE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,		
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 33 POUVOIRS : 28 VOTANTS : 5 POUR : 33	Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021.07.14 en date du 9 décembre 2021, fixant les tarifs des cimetières pour l'année 2022,		
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	Vu l'avis favorable de la Commission Finances - Affaires Générales – Vie économique - Commerce réunie le 23 novembre 2022,		
<u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE	Considérant la nécessité d'augmenter les tarifs cimetière de 3% en moyenne, ce qui correspond à l'évolution moyenne des coûts,		
<u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH	Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,		
ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ	DECIDE : - De fixer les tarifs suivants pour le cimetière, applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2023 :		
	TARIFS	TARIFS ACTUELS	PROPOSITIONS 2023
	<u>Concessions</u>		
	15 ans	609,88 €	3,50% 631,23
	30 ans	1 536,12 €	3,00% 1 582,20
	50 ans	3 482,28 €	3,00% 3 586,75
	<u>Cavernes</u> (4 urnes par case)		
	15 ans	1 038,36 €	3,00% 1 069,51
	30 ans	1 476,96 €	3,00% 1 521,27
	50 ans	2 740,74 €	3,00% 2 822,96
	<u>Colombarium</u> (2 urnes par case)		
	15 ans	581,40 €	3,00% 598,84
	30 ans	840,48 €	3,00% 865,69
	50 ans	1 506,54 €	3,00% 1 551,74

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
 FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE
 LABORDE
 NATHALIE PEYRON A SOPHIE
 TRINIAC
 JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE
 D'ESTEVE
 CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN-
 FRANÇOIS BARATON
 STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS
 THOMAS

<u>Concessions cinéraires</u>			
15 ans			315,61 €
30 ans			791,10 €
50 ans			1741,14 €
<u>Fleurissement cimetière</u>			
Un fleurissement par an	67,32 €	3,00%	69,34
Deux fleurissements par an	132,60 €	3,00%	136,58
<u>TAXES</u>			
Caveau provisoire (tarif journalier)			
15 premiers jours	2,70 €	3,00%	2,78
à partir du 15ème jour	3,11 €	3,00%	3,20
Vacation de Police			
1 vacation	25,00 €	0,00%	25,00
1/2 vacation *	12,55 €	0,00%	12,55

TRANSPORT CIMETIERE

Tarif aller/retour 2,00 € inchangé

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Acte rendu exécutoire en vertu de son
 Dépôt en Préfecture le 14/12/22
 et de sa publication le 16/12/22

Le Maire
 Par délégation


 Aude BELLOIR
 Directrice Pôle Relations aux Citoyens

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,





Olivier DELAPORTE